

20
23

RAPPORT D'ACTIVITÉ

- LA
DRO
ME -

c|a.u.e





L'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public.

Loi sur l'architecture du 3 janvier 1977 créant les Conseils d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (art.1)

Qui sommes-nous ?

Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et d'environnement (CAUE) de la Drôme est une association à vocation départementale, indépendante et neutre, créée en 1979 dans le cadre de la Loi sur l'architecture. Le CAUE est chargé de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et de l'environnement.

Missions :

Conseil aux élus et collectivités sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement

Information, sensibilisation des publics (citoyens, élus, agents des collectivités, professionnels...) **et formation** des maîtres d'ouvrages publics et des professionnels

Conseil architectural et paysager auprès des particuliers désireux de construire ou rénover un bâtiment ou d'aménager une parcelle

Pédagogie en milieu scolaire auprès des plus jeunes (écoliers, collégiens et lycéens) pour développer leur sensibilité à l'espace et à l'architecture

Le conseil d'administration du CAUE définit ses orientations de travail et en contrôle l'exécution. Sa composition est fixée par la loi. Il associe des élus, des représentants de l'État, des représentants des professions et des personnes qualifiées. Il est présidé depuis septembre 2021 par Fabrice Larue, conseiller départemental et maire de Clérieux.

Le CAUE partage au sein du Groupement Habitat Faventines, une même direction, une gestion unique du personnel et des moyens communs avec trois autres associations : SOLIHA Drôme, l'Agence départementale d'information sur le logement (ADIL 26) et Ardèche Drôme location sociale (ADLS).

Le CAUE est affilié à la Fédération nationale des CAUE et à l'Union régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes.

2023 EN BREF

145
MISSIONS
ACTIVES

conventionnées en 2023
et les années précédentes
dont

67
NOUVELLES
MISSIONS

10 CHARGÉS
DE MISSION

(architectes, urbanistes
ou paysagistes) et

16 professionnels
libéraux
intervenus en appui
(vacations)



POUR ALLER
PLUS LOIN

 caue.dromenet.org

ÉDITO



Fabrice LARUE,
Président du CAUE

Le CAUE de la Drôme s'engage depuis sa création pour la promotion d'un environnement de qualité et une approche durable du cadre de vie.

Les enjeux actuels modifient les attentes et besoins de nos concitoyens et élus. L'équipe du CAUE accompagne la nécessaire transition en encourageant de nouvelles pratiques innovantes, et s'investit pleinement en faveur d'un développement soutenable de notre territoire.

En novembre 2023, le CAUE a ainsi organisé sa traditionnelle journée de rencontre et d'échanges sur le thème *Faire avec* pour illustrer par l'exemple les possibilités offertes par les ressources existantes.

Notre CAUE agit comme un outil d'ingénierie et de solidarité territoriale. Il intervient auprès des professionnels, des acteurs de l'aménagement du territoire, du jeune public et des particuliers. Son rôle est particulièrement marqué aux côtés des élus et techniciens des collectivités. Son accompagnement débute dès le lancement des projets, avec une écoute attentive des attentes (en les réinterrogeant si besoin), en affinant les solutions de manière collaborative avec les usagers et en recherchant des réponses qui ne se limitent pas aux solutions standardisées. L'objectif est d'aider les élus à prendre des décisions éclairées et pertinentes, facilitant ainsi la mise en œuvre opérationnelle du projet.

L'engagement et le professionnalisme de l'équipe permettent d'atteindre cet objectif. Frédérique Bompard est partie pour une retraite méritée. C'est aujourd'hui sous le pilotage de Claire Cosserat que l'équipe poursuit son action au service de notre territoire.

CONSEIL AUX ÉLUS
ET COLLECTIVITÉS
p.4

CONSEIL
ARCHITECTURAL
ET PAYSAGER
p.5

PÉDAGOGIE EN
MILIEU SCOLAIRE
p.6

INFORMATION,
SENSIBILISATION,
FORMATION
p.7

Les comptes

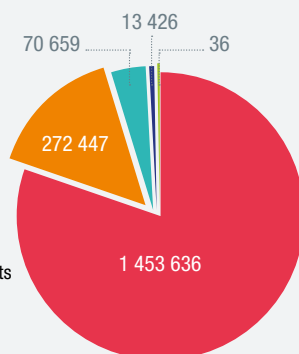
Le CAUE assure ses différentes missions grâce à deux types de financement :

- une part de la taxe d'aménagement perçue par le Département de la Drôme (avec un montant minimum garanti à hauteur de 1 350 000 € en 2023) ;
- les adhésions et participations des collectivités soutenant l'action du CAUE dans le cadre de conventions.

PRODUITS

Total :
1 810 204 €

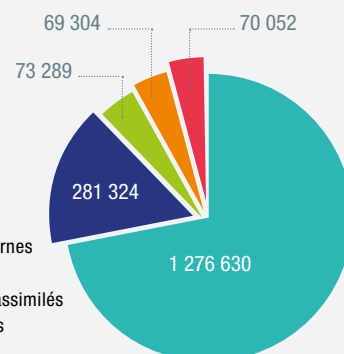
- Taxe d'aménagement
- Adhésions et participations
- Reprises sur amortissements et provisions
- Produits financiers
- Produits exceptionnels



CHARGES

Total :
1 770 599 €

- Charges de personnel
- Autres achats et charges externes
- Honoraires des vacataires
- Impôts, taxes et versements assimilés
- Dotations aux amortissements et provisions



CONSEIL AUX ÉLUS ET COLLECTIVITÉS



62

NOUVELLES MISSIONS EN 2023

conventionnées
avec :
41 communes
2 EPCI, 1 SIVOS
5 services du
Département
de la Drôme



30

missions
**Bâtiments
publics**

11

missions
**Espaces
publics**

15

missions
Urbanisme

6

missions
**Paysage
environnement**

POUR EN SAVOIR PLUS LES FICHES MISSION

- 
Réhabiliter et agrandir une école de la Reconstruction - Saint-Agnan-en-Vercors
- 
Déplacer la mairie dans une friche patrimoniale pour agrandir l'école - Réauville
- 
Pour une traversée de village apaisée et valorisée - Saint-Sorlin-en-Valloire
- 
Des lieux de rencontre et de sociabilité pour redynamiser et valoriser le centre-village - Aubres
- 
Aménager des espaces de vie villageois pour animer et révéler le petit bourg discret - Salettes
- 
Maison de santé et habitat, deux sujets stratégiques pour cette "petite ville de demain" - Dieulefit
- 
Aménagement du village : un plan-guide pour "voir loin" - Suze

...




caue.dromenet.org
 ↳ Publications
 ↳ Rapports d'activité

Le CAUE conseille les collectivités locales sur leurs projets d'architecture, d'urbanisme, de paysage ou d'environnement. Il intervient pour cerner les enjeux et préciser les besoins, définir des principes d'aménagement ou choisir un site...

En 2023, les bâtiments publics arrivent en tête des nouvelles sollicitations : rénovation énergétique d'une école, amélioration des conditions d'accueil au sein d'équipements petite enfance, recherche d'un site pour une maison de santé pluridisciplinaire, etc. Quand le devenir de ces bâtiments s'inscrit dans un objectif de revitalisation du centre-bourg, la réflexion porte aussi sur l'espace public, l'urbanisme et l'habitat, les commerces et services...

Le CAUE est aussi intervenu pour lancer l'élaboration de Plans locaux d'urbanisme, envisager la requalification de quartiers, l'aménagement d'espaces publics et de traverses de village, en contribuant au prochain Schéma départemental des espaces naturels sensibles, de la biodiversité et des paysages ou à la conduite de l'Observatoire photographique du paysage de la forêt de Saoû, etc.

Le CAUE a l'habitude de mobiliser des outils d'animation participative pour recueillir la parole des élus ou des habitants. En 2023, le CAUE a testé l'usage de "jeux sérieux" pour sensibiliser. Par exemple à l'aménagement urbain avec le jeu *Urbacit*⁽¹⁾. Plus sérieux qu'il n'y paraît !

⁽¹⁾ Jeu *Urbacit* © Logiville

CONSEIL ARCHITECTURAL ET PAYSAGER



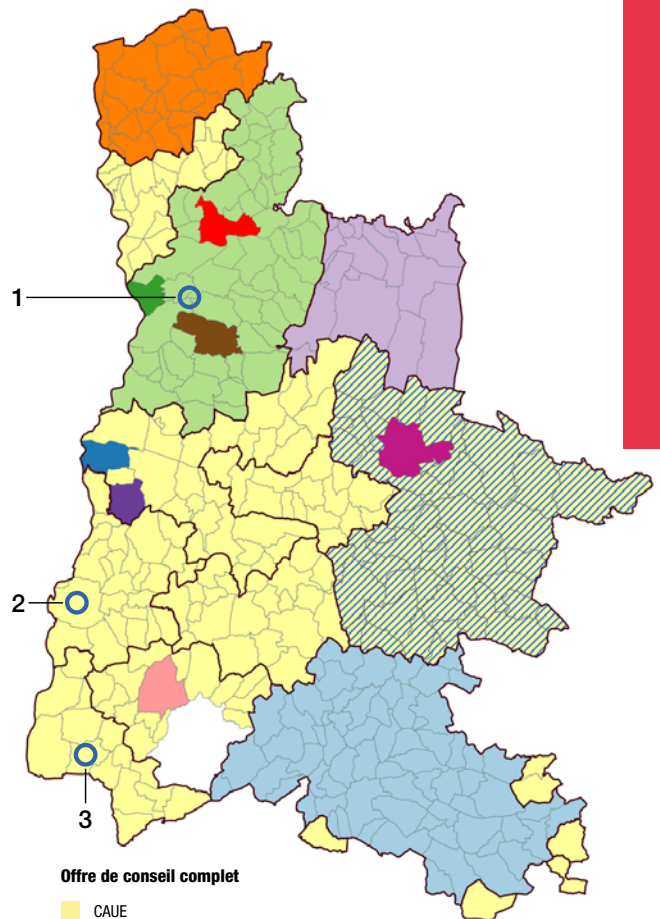
“ Des services pour fournir aux personnes qui désirent construire les informations, les orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d’œuvre. ”

Loi sur l’architecture du 3 janvier 1977 (art.7)

Le CAUE propose différents services visant à développer le conseil architectural et paysager :

- **Un accompagnement gratuit des collectivités locales dans la mise en place d’un conseil de proximité** pour leurs habitants mais aussi pour leurs propres services ou auprès des lotisseurs et aménageurs. En 2023, 5 intercommunalités et 9 communes étaient dotées d’un tel dispositif ;
- **L’animation du réseau des architectes-conseillers** missionnés par les territoires. Chaque année, le CAUE organise des rencontres donnant lieu à des échanges de pratique sur des sujets propres au rôle de conseil. Celle du 16 juin 2023 s’est tenue en présence de représentants des collectivités concernées et des services de l’Etat. Les enjeux à l’ordre du jour : améliorer le fonctionnement du partenariat entre les différents intervenants du conseil, mieux se coordonner et partager l’information en créant des outils communs... ;
- **Un conseil gratuit à son siège** auprès des particuliers ayant un projet sur un territoire non couvert par une offre de proximité.

Offre de conseil architectural et paysager en 2023



Offre de conseil complet

- CAUE
- CC Porte de DrômArdèche
- CA Valence Romans Agglo
- CC Royans-Vercors
- CC des Baronnies en Drôme Provençale
- Bourg-lès-Valence
- Chabeuil
- Die
- Loriol-sur-Drôme
- Mirmande
- Grignan
- Romans-sur-Isère

Offre de conseil spécifique

- CC du Diois Zones d’activités
- 1 Parc d’activités Rovaltain
- Accompagnement des entreprises
- 2 Montélimar
- Périmètre Action Cœur de Ville
- 3 Saint-Paul-Trois-Châteaux
- Périmètre SPR (Site patrimonial remarquable)

PÉDAGOGIE EN MILIEU SCOLAIRE



POUR EN SAVOIR PLUS LA FICHE MISSION

↓ **Un nouveau collège :
espace à vivre, à s'appropriier,
à comprendre** -
Département de la Drôme
(dans le cadre des actions
éducatives du Département
à destination des collèges)



 caue.dromenet.org
↳ Publications
↳ Rapports d'activité

Développer la sensibilité des jeunes à l'espace et à l'architecture, les aider à porter attention à leur cadre de vie, stimuler leur imagination et leur créativité lors d'ateliers en classe et de visites sur site... Le CAUE accompagne les enseignants dans le montage et l'animation de projets pédagogiques et leur propose aussi des actions de formation.

La restructuration ou la construction d'un collège sont des occasions idéales pour aborder avec les élèves, les enjeux et étapes d'un projet d'architecture et d'un chantier, les métiers de la conception et de la construction... En 2023, à la demande du Département, le CAUE a développé une action en ce sens sur le collège de Mercuriol-Veunes (1). A Charpey, c'est une cabane conçue et construite par et pour les enfants (2) qui a servi de matière aux apprentissages de l'année scolaire.

Des enseignants du second degré de Drôme et d'Ardèche se sont formés sur le thème du patrimoine industriel à la Cartoucherie de Bourg-lès-Valence les 25 et 27 avril 2023. Et Saint-Jean-en-Royans a accueilli le séminaire du PREAC Architecture, arts de l'espace et société(s)⁽¹⁾ les 5 et 6 octobre (3). Le thème ? Comment un bâtiment, un lieu, un projet racontent les transformations d'un territoire...

⁽¹⁾ PREAC : pôle de formation en éducation artistique et culturelle – Séminaire organisé par l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble en partenariat avec l'Union régionale des CAUE d'Auvergne-Rhône-Alpes, les CAUE de la Drôme et de l'Isère, la Maison de l'architecture de l'Isère et la Délégation académique aux arts et à la culture (DAAC) de Grenoble

INFORMATION, SENSIBILISATION, FORMATION



1

2

© Département de la Drôme

Le CAUE offre aux élus et aux professionnels des occasions d'échanges et de formation autour des thèmes de l'architecture, des paysages et de l'environnement, du patrimoine...

Au sommaire en 2023 :

- **Une conférence de Patrick Bouchain**, architecte et scénographe, Grand prix de l'urbanisme 2019, lors de l'assemblée générale du CAUE le 6 juin
- **La rencontre Faire avec** le 9 novembre à Donzère. Construire de manière plus juste et plus durable, mutualiser les espaces, repenser les systèmes de conception, s'orienter vers le réemploi... De nombreux sujets ont été abordés lors de cette journée.
- **L'animation d'un atelier de sensibilisation à l'habitat partagé** à destination des élus et techniciens du territoire de Valence Romans Agglo
- **De nouvelles publications** : 2 lettres *RDV* et 2 fiches *Fin de chantier* (1)
- **Une fiche technique sur l'eau** réalisée par la commission *Embellissement et cadre de vie* du Département avec l'appui du CAUE (après celle sur l'arbre en 2022) (2)
- **Une nouvelle édition du palmarès régional Valeurs d'exemples®**. Saluons le projet de requalification des espaces publics de La Paillette à Montjoux (3), lauréat dans la catégorie *Espaces publics - Communes de moins de 2 000 habitants* !

POUR EN SAVOIR PLUS LES PAGES WEB

 caue.dromenet.org

La conférence de Patrick Bouchain et la rencontre Faire avec

- ↳ Information, sensibilisation, formation
- ↳ Manifestations CAUE

Les lettres RDV n°76 et 77 et les fiches Fin de chantier n°65 et 66

- ↳ Publications
- ↳ Rendez-vous • Fin de chantier

La fiche L'eau, une ressource à ménager pour cultiver des villes et villages agréables

- ↳ Publications
- ↳ Publications en partenariat

Le palmarès Valeurs d'exemples®

- ↳ Information, sensibilisation, formation
- ↳ Palmarès régional Valeurs d'exemples®

ET LA FICHE MISSION

 **Faire émerger des projets d'habitat partagé** - Valence Romans Agglo



 caue.dromenet.org
↳ Publications
↳ Rapports d'activité



- L A
D R O
M E -

c|a.u.e

Conseil d'architecture, d'urbanisme
et d'environnement de la Drôme

44 rue Faventines - BP 1022

26010 Valence Cedex

Accueil du public : place Jean Collombet

04 75 79 04 03 - caue@dromenet.org

 caue.dromenet.org



Nos valeurs

Être à l'écoute de nos partenaires, aborder chaque mission sans idée préconçue • Garantir un conseil neutre et objectif • Accompagner des démarches exigeantes et imaginer de nouvelles réponses en faveur de la qualité du cadre de vie • Prendre appui sur les initiatives et les ressources locales, privilégier les démarches participatives • Contribuer à la sérénité du débat public par une posture de médiateur



écoute



indépendance



curiosité & créativité



co-construction



sérénité

Papier recyclé